



MAIRIE DE PLOUGOURVEST - 29400

*Le Lundi 11 Octobre 2021*  
**- Compte-rendu du Conseil Municipal -**

**TRAVAUX EN COURS SUR LA COMMUNE**

Une réunion du Conseil Municipal s'est tenue à la Mairie, le Lundi 11 Octobre 2021 à 18h, sous la présidence de Jean JEZEQUEL, Maire, et en présence de tous les conseillers municipaux sauf Hubert CABON, absent excusé.

**Approbation du compte-rendu de la dernière réunion.**

Le compte-rendu de la réunion du Lundi 30 Août 2021 est approuvé par les membres présents. (3 abstentions).

**Voirie : réfection de la voirie communale n°8 allant à Mezautrous**

Suite aux intempéries début juin 2021, provoquant des dégâts importants sur la VC8 menant aux lieu-dit Mezautrous situé sur la commune de Plougourvest, les membres du Conseil Municipal à l'unanimité, décident de retenir la proposition de l'Entreprise EUROVIA BRETAGNE, pour effectuer les travaux d'enrobé pour un montant de 7 670.10€.

**Démolition d'une des 2 maisons située rue de la Mairie (ex-Brochec), suite au courrier du 24/09/2021**

Suite à l'acquisition de la propriété en décembre dernier et au vu de la dangerosité d'une des 2 maison située sur le terrain, le conseil municipal, à l'unanimité décident la démolition du bâtiment vétuste et non-ré aménageable en l'état. Les travaux de démolition et de transport des déchets sont attribués à l'entreprise NEDELEC de Landivisiau. Les travaux seront effectués gratuitement en échange des matériaux de réemploi pour la somme de 2 500€ en faveur de la commune.

**Lotissement des Alouettes :**

**- Décision Modificative**

Suite à la création du budget Lotissement des Alouettes, Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal, la nécessité de faire une avance communale de 40 000€ sur le Budget Lotissement des Alouettes afin d'assurer les dépenses liées à la viabilisation du futur lotissement communal. Une décision modificative est prise en ce sens.

**- Travaux de viabilisation**

Suite à l'exposé de Monsieur le Maire, les membres du conseil municipal, décident de retenir l'entreprise LE VOUC'H de Sizun pour réaliser le terrassement, empierrement et revêtement provisoire ainsi que le réseau d'eaux pluviales pour un montant de 19 219€ HT.

**- Programme 2021 : Convention SDEF**

La pose d'un fourreau d'éclairage et infrastructure télécom vont être programmés par le SDEF. La part communale s'élève à 8 260€. Une convention doit être signée entre le SDEF et la commune de Plougourvest. Approbation des membres du Conseil Municipal

**Syndicat Mixte de Pont An Ilis : rapport sur le prix et qualité de l'eau 2020**

Monsieur le Maire présente à l'assemblée le rapport du syndicat des eaux de Pont An Ilis pour 2020. Ce rapport concerne la qualité et le prix de l'eau. Monsieur le Maire a également présenté l'évolution du nombre d'abonnés, les volumes d'eau importés du SMI de Landivisiau et facturés aux particuliers (soit 2.25€/m<sup>3</sup>) et le bon rendement du réseau: 82.1% pour 313 km de réseau. Les membres du Conseil Municipal à l'unanimité décident d'approuver le rapport tel que présenté.

**Info : rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau**

Monsieur le Maire présente le rapport d'activités 2020 de la Communauté de Communes du Pays de Landivisiau. Suite à cet exposé, les membres du Conseil prennent acte de ce rapport 2020.

**Autolaveuse**

Monsieur le Maire expose à l'assemblée, la nécessité d'équiper le service technique d'une nouvelle autolaveuse pour l'entretien des sols des bâtiments communaux. Suite aux différentes démonstrations réalisées par les entreprises et à leurs offres, les membres du Conseil Municipal, décident de retenir la société Hygiène 29.

**Questions diverses** : Monsieur le maire a répondu aux différentes questions orales